

## Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

### **Modalités d'accès pour les accompagnateurs à l'Hôpital de Chicoutimi**

**Saguenay, le 27 novembre 2020** – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) informe la population que des nouvelles modalités d'accès à l'Hôpital de Chicoutimi seront mises en place dès le 30 novembre prochain pour tous les accompagnateurs d'utilisateurs ou les proches aidants.

Afin de faciliter les visites dans les différentes installations du CIUSSS, des travaux ont été réalisés dans les dernières semaines afin d'améliorer le registre d'accès à l'Hôpital de Chicoutimi.

« Ce mécanisme permettra d'assurer une vigie supplémentaire dans les installations, mais viendra également limiter le nombre de personnes circulant dans l'hôpital. Nous croyons qu'il s'agit d'un des meilleurs moyens de limiter la propagation de la COVID-19 au sein même de notre centre hospitalier » mentionne Serge Lavoie, directeur des services multidisciplinaires.

L'application de ce mécanisme s'effectuera de manière graduelle. Des agents de sécurité accueilleront les accompagnateurs et proches aidants en vérifiant leur identité dès lundi.

#### **S'inscrire au registre des accompagnateurs ou proches aidants**

L'utilisateur doit identifier son accompagnateur ou son proche aidant auprès de l'unité de soins ou du service ambulatoire qui lui offre des services. Les noms des accompagnateurs ou proches aidants seront inscrits au registre ce qui permettra ainsi à l'accompagnateur ou au proche aidant autorisé par l'utilisateur de circuler au sein de l'Hôpital de Chicoutimi.

#### **Rappel | Circulation des proches aidants dans les centres hospitaliers**

Les proches aidants qui doivent circuler au sein des différents centres hospitaliers se verront remettre un bracelet bleu lors de leur arrivée. Ce mécanisme permet l'identification du proche aidant lorsque celui-ci circule vers la chambre d'un utilisateur hospitalisé. Ce bracelet doit être porté en tout temps lors du passage dans nos installations.

Des outils sont disponibles afin d'expliquer le rôle et les responsabilités du proche aidant ainsi que les consignes à respecter lors des visites en centre hospitalier. Vous pouvez les consulter sur le site Internet du CIUSSS en cliquant sur [ce lien](#).